



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. AMITAVA TRIPATHI
AMBASSADEUR D'INDE PRÈS LE SAINT-SIÈGE
À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE***

*Salle Clémentine
Jeudi 18 mai 2006*

Votre Excellence,

Je suis heureux de vous accueillir au Vatican, alors que vous présentez les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Inde près le Saint-Siège. Je vous remercie sincèrement pour les salutations que vous m'avez transmises de la part du gouvernement et du peuple indiens, et je vous prie de transmettre mes salutations au Président M. Abdul Kalam, ainsi que l'assurance de mes prières pour la paix et la prospérité de la nation et de ses citoyens.

Les efforts constants de l'Inde en vue d'édifier une société démocratique et libre reposent sur sa conviction du besoin de respecter la variété des cultures, des religions et des groupes ethniques qui composent la nation et façonnent les aspirations de ses fils et ses filles. Le peuple indien est à juste titre fier de la stabilité de ses Institutions politiques, tout en reconnaissant dans le même temps les immenses défis en vue de promouvoir la justice, combattre toutes les formes de violence et d'extrémisme, et établir un climat serein et respectueux de dialogue, de coopération et de bonne volonté entre les différentes composantes de sa société vaste et variée. Alors que la nation continue de bénéficier d'une croissance économique importante, ces valeurs démocratiques devraient servir d'inspiration et de fondement solide en vue de politiques sociales sérieuses visant à permettre à tous les citoyens de partager cette croissance et profiter de ses bénéfices.

A cet égard, je désire vous assurer que la communauté catholique d'Inde désire partager

pleinement la vie de la nation, dans un esprit de collaboration et de préoccupation pour le bien commun. Vous avez reconnu la contribution que les héritiers spirituels de l'Apôtre saint Thomas et saint François-Xavier ont apportée à la croissance de l'Inde moderne, en particulier dans le domaine de l'éducation et du développement humain. L'Eglise considère ces contributions comme une partie fondamentale de sa mission de proclamer la dignité innée et les droits de chaque personne humaine, faite à l'image et à la ressemblance de Dieu, ainsi que comme un service important à l'édification d'une société juste, pacifique et pluraliste. Lorsque les dons et les talents de tous les citoyens, hommes et femmes, riches et pauvres, sont pris en considération et développés, la voie est ouverte pour un avenir de prospérité et d'harmonie sociale pour toute la nation.

J'apprécie beaucoup votre référence au riche héritage spirituel de l'Inde et à son engagement à la tolérance religieuse et au respect. Etant donné cet engagement, aucun citoyen d'Inde, en particulier les plus faibles et les plus défavorisés, ne devrait jamais avoir à souffrir de la discrimination pour quelque raison que ce soit, en particulier sur la base des origines ethniques ou religieuses ou encore de la position sociale. Le récent rétablissement du Conseil d'Intégration nationale et la création, cette année, du Ministère pour la question des Minorités offre des moyens concrets de défendre l'égalité garantie de façon constitutionnelle entre toutes les religions et groupes sociaux. Tout en protégeant le droit de chaque citoyen à professer et à pratiquer sa foi, ils facilitent également les efforts en vue d'édifier des ponts entre les communautés minoritaires et la société indienne tout entière, promouvant ainsi l'intégration nationale et la participation de tous au développement du pays. Les signes inquiétants d'intolérance religieuse qui ont agité certaines régions de la nation, y compris la tentative répréhensible de promulguer des lois restrictives manifestement discriminatoires sur le droit fondamental à la liberté religieuse, doivent être fermement rejetés, comme étant non seulement anticonstitutionnels, mais également contraires aux idéaux les plus élevés des pères fondateurs de l'Inde, qui croyaient en une nation de coexistence pacifique et de tolérance mutuelle entre les différentes religions et groupes ethniques.

Je ne peux manquer ici d'exprimer la satisfaction du Saint-Siège pour le désir de l'Inde de résoudre à travers la négociation et les moyens pacifiques les contentieux anciens avec le Pakistan voisin. Le tremblement de terre de l'an dernier au Cachemire, et les tragiques pertes de vie et destructions matérielles qui ont suivi, ont montré le besoin urgent d'unir les efforts en vue de répondre à la situation d'urgence, d'apporter des secours aux victimes et d'entreprendre l'immense tâche de la reconstruction. Le dialogue et la coopération accrue devraient également contribuer à répondre à de nombreux autres défis dans la région, y compris la menace de la violence liée à l'extrémisme politique et religieux. Comme le montre l'expérience, ce phénomène inquiétant, qui est souvent le fruit d'une situation de pauvreté, d'absence d'éducation, et du manque de respect pour les droits des autres, ne peut être combattu que par des efforts concertés en vue de résoudre les problèmes sociaux sous-jacents. Lorsque la dignité innée et la liberté de chaque homme et femme sont reconnues, respectées et promues à tous les niveaux de la société, c'est alors que sont jetées les bases d'un avenir de justice, de liberté et de paix.

Votre Excellence, alors que vous commencez la mission de Représentant de la République d'Inde près le Saint-Siège, je vous prie d'accepter mes meilleurs voeux personnels pour le succès de votre travail important. Soyez assurés de la collaboration des bureaux de la Curie romaine dans votre travail et de son assistance dans l'accomplissement de vos hautes responsabilités. Sur vous et sur votre famille, ainsi que sur tout le bien-aimé peuple indien, j'invoque cordialement une abondance de Bénédiction de Dieu tout-puissant.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.25 pp.6, 7.*

La Documentation catholique n.2367 p.954-955.

© Copyright 2006 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana